

MAIRIE DE CIPIERES



ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

AFFICHAGE OFFICIEL

Conformément aux articles L 2122-12 et R 2122-1 du code général des collectivités territoriales, les résultats de l'élection du maire et des adjoints, intervenue lors de la séance du conseil municipal du 22 Mars 2026, sont rendus publics.

À l'issue du vote, ont été élus :

- Maire : Monsieur Gilbert TAULANE
- 1^{ère} adjointe au maire : Madame Anne MARRON
- 2^e adjoint au maire : Monsieur Raphaël CHOCHON

Le présent avis est affiché à la porte de la mairie ce jour, le 22 Mars 2026 pour assurer l'information du public conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à CIPIERES, le 22 Mars 2026

Le Maire,
Gilbert TAULANE